

Nouvelle organisation des stages Arbitre de Comité et Arbitre Fédéral

Mise en application dès la saison 2021-2022

A/ Les Principes

Les stages sont organisés par la Direction Nationale de l'Arbitrage

- 1/ Etalement du stage sur 3/4 semaines permettant une assimilation plus facile de l'enseignement.
- 2/ Les créneaux horaires choisis sont destinés à favoriser les candidats actifs (les plus jeunes) pour la partie enseignement théorique.
- 3/ L'enseignement théorique sera dispensé sous forme de visioconférences Zoom permettant la limitation des déplacements (donc des coûts) pour les candidats. Il se déroulera sur environ 3 semaines.
- 4/ L'enseignement pratique (simulations d'entraînement) sera dispensé en présentiel dans les comités (régionalisation en fonction de l'origine géographique des candidats) sur une ou deux journées. Chaque centre devra comporter au minimum 4 candidats (regroupement de plusieurs comités possible).
- 5/ L'examen oral sera régionalisé et organisé à l'issue des enseignements pratiques pour limiter les déplacements des participants.

B/ Le contenu de la formation ARCOM (30 heures)

1/ Enseignement théorique (en 2 parties)

- a) Partie à disposition des candidats (pour remise à niveau avant le début du stage) :

6 vidéos enregistrées (environ 9h00) sur les thèmes suivants :

- 3 sur Magic Contest (philosophie MC, TPP, Match /4)
- 3 sur les lois vues en stage ARCLU (renonces, attaques irrégulières, cartes jouées et pénalisées)

Un test rapide sous forme de QCM (sur le thème renonces, cartes jouées, attaques hors tour, cartes pénalisées) sera proposé aux candidats au début du stage. Il n'entrera pas dans la notation finale mais pourra jouer en faveur de candidats un peu justes sur le plan de la notation après l'examen oral.

b) Partie en visioconférence Zoom :

9 visioconférences (13h30) organisées sur 3 semaines les lundis, mercredis et jeudis à 20h00 sur les thèmes suivants :

- Déclarations comparables
- Déclarations irrégulières
- Irrégularité des mains et des étuis
- Restrictions d'attaque
- Changement de déclaration
- Arbitrage avec écrans
- Information Autorisée / Information Non Autorisée
- Communication / erreur d'explication
- Méthodologie d'enquête
- Rôle ARCOM – RNC – TPP
- Patton Suisse – Titre VII RNC

2/ Simulations pratiques :

1 journée de simulations (7h30) en présentiel avec au moins 1 formateur.

3/ Examen oral :

½ journée dans la continuité de la journée de simulation pratique (4h00) en présentiel avec 1 (ou 2) examinateur(s) dans les comités.

Les examens seront différents selon les centres mais rédigés par le DNA (Directeur National de l'arbitrage) pour des raisons d'homogénéité.

4/ Examen probatoire :

Sous la forme de deux séances lors d'une compétition fédérale ou régionale par paires de niveau Honneur comme assistant auprès d'un arbitre fédéral ou national désigné par le Président du comité.

C/ Les dates de stage ARCOM pour la saison 2021-2022

Enseignement théorique : Lundi 27 septembre au Jeudi 14 octobre 2021

Simulation pratique et examen oral : à fixer en accord avec les comités et les candidats concernés.

D/ Tarif du stage ARCOM

250€ financé par le comité de licence du joueur qui pourra demander en échange des séances d'arbitrage à titre gracieux.

E/ Le contenu de la formation ARFED (42 heures)

1/ Enseignement théorique (en 2 parties)

- a) Partie à disposition des candidats (pour remise à niveau avant le début du stage) :

9 vidéos enregistrées (environ 13h30) :

- 3 sur Magic Contest (Philosophie, TPP, Match /4)
- 6 sur les lois vues en stage ARCOM (Renonces, attaques irrégulières, cartes jouées et pénalisées, déclarations comparables, déclarations irrégulières, changement de déclaration, irrégularité des mains et des étuis, restrictions d'attaque)

Un test rapide sous forme de QCM (sur le thème des lois vues en stage ARCOM) sera proposé aux candidats au début du stage. Il n'entrera dans la notation finale mais pourra jouer en faveur de candidats un peu juste sur le plan de la notation après les examens oraux et écrits.

- b) Partie en visioconférence Zoom :

10 visioconférences (19h30) organisées sur 3 semaines les lundis, mercredis et jeudis à 20h00 (en ajoutant le lundi de la 4^{ème} semaine) sur les thèmes suivants :

- Arbitrage avec écrans (1h30)
- Information autorisée / Information non Autorisée (1h30)
- Méthodologie d'enquête (2h00)
- Etablissement des faits dans les cas de jugement (4h00)
- Revendication/Concession (2h00)
- Exemples Cas de jugement (2h00)
- Patton Suisse (1h30)
- Pièges à éviter en TPP (1h30)
- Mouvements spéciaux / Patton américain, miroir, baromètre (2h00)
- Classement en cas de forfait (Suisse / poule) Ex aequo, remplacements (1h30)

2/ Simulations pratiques :

1,5 journée de simulations (9h00) en présentiel avec 1 examinateur.

3/ Examen oral :

½ journée dans la continuité de la journée et demi de simulation pratique (4h00) en présentiel avec 1 (ou 2) examinateur dans les comités.

Les examens seront différents selon les centres mais rédigés par le DNA (Directeur National de l'arbitrage) pour des raisons d'homogénéité.

3/ Examen écrit :

Examen national de 4 heures dans les comités le samedi 19 mars 2022 à partir de 9h00.

4/ Examen probatoire :

Sous la forme de deux séances comme assistant auprès d'un arbitre national désigné par le Directeur National de l'Arbitrage en accord avec la CNA (Commission Nationale des Arbitres).

F/ Les dates de stage ARFED pour la saison 2021-2022

Enseignement théorique : Lundi 31 janvier au Lundi 21 février 2022

Simulation pratique et examen oral : Semaine du 22 au 25 février 2022

G/ Tarif du stage ARFED

430€ financé par le comité de licence du joueur qui pourra demander en échange des séances d'arbitrage à titre gracieux